

Projet associatif de l'APA, 2018-2023

Préambule

L'APA reste fidèle aux objectifs qu'elle s'est donnée lors de sa création : collecter, conserver, valoriser les documents autobiographiques qui lui sont confiés, rendre ses archives vivantes en les mettant gratuitement à la disposition du public et des chercheurs, ainsi qu'en contribuant aux études et à la vie culturelle dans le champ de l'autobiographie.

Le but de ce projet 2018-2023, qui est un aboutissement du travail de réflexion et de discussion mené avec notre consultante Aline Peyrègne en 2015 et poursuivi depuis, est d'adapter les objectifs et les moyens de l'APA au contexte de l'expression autobiographique aujourd'hui, aux évolutions de la vie associative, aux conséquences du développement des technologies numériques et aux nouvelles conditions économiques. Il vise à assurer la sécurisation à long terme de son fonds et l'élargissement de son action.

La volonté d'enrichir, de conserver et d'exploiter le fonds dans des conditions optimales, de susciter et de soutenir les initiatives des adhérents, d'être une plate-forme de ressources et d'échanges pour les auteurs, les lecteurs, les créateurs, les chercheurs, les personnels de divers secteurs (médias, éducation, secteur social, santé, culture...), incitent à construire un projet réaliste, mais ambitieux. La création, à terme, d'une Maison de l'autobiographie pourrait être une solution permettant à l'APA de remplir plus efficacement ses missions.

L'état des lieux

L'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, créée en 1992, a pour objectif principal **la collecte, la conservation, la valorisation des documents autobiographiques inédits** (récits, correspondances, journaux) qu'on veut bien lui confier.

Elle a ainsi constitué un **fonds d'archives** qui s'accroît régulièrement et qui est riche aujourd'hui d'environ 3700 références. Les documents ainsi rassemblés qui vont de la fin du 18ème siècle à nos jours et couvrent tous les milieux sociaux, offrent un panorama humain d'une grande richesse et sont une source documentaire remarquable, notamment pour les chercheurs en Sciences Humaines.

Ce fonds est hébergé dans la ville **d'Ambérieu-en-Bugey**, dans l'Ain, à proximité de Lyon, avec laquelle l'APA a passé convention dès 1999. La ville met à disposition de l'APA des locaux d'archivage ainsi qu'un bureau et des espaces permettant d'accueillir des visiteurs. Situés précédemment à la Grenette, dans la Médiathèque municipale, ceux-ci ont été déménagés courant 2017 dans les locaux des Archives municipales. Cette nouvelle implantation permet la conservation des textes dans de meilleures conditions matérielles et offre des espaces de stockage suffisants, au rythme actuel de l'accroissement du fonds, pour une petite dizaine d'années au maximum.

Les archives constituées par l'APA sont **des archives vivantes**. Les textes reçus font l'objet, sous réserve de l'accord de leurs déposants, d'un écho de lecture et d'une indexation, mis à disposition de tous dans les volumes du *Garde-mémoire* et sur le site internet de l'association. Les textes eux-mêmes sont consultables à Ambérieu. Certains d'entre eux sont également disponibles pour les lecteurs dans quelques bibliothèques publiques partenaires, les Prête-mémoire. Les richesses du fonds sont mises en avant dans diverses manifestations ou lectures publiques ainsi que dans les publications de l'APA, notamment dans les Cahiers de relecture thématique du fonds.

L'APA considérant sa mission comme de service public, toutes les actions de collecte, d'archivage et de mise à disposition du fonds sont **totalemment gratuites** pour leurs utilisateurs.

L'APA est également un **acteur culturel** dans le champ de l'autobiographie :

Elle organise de nombreuses activités d'études, d'échanges et de rencontres : Les Journées de l'Autobiographie sur un week-end tous les ans dans diverses villes (25 éditions), des Tables rondes, également annuelles, à Paris (26 éditions), des Matinées du Journal ou d'autres manifestations (2 à 3 fois par an) ;

Elle organise ou participe à des expositions, comme celle qui s'est tenue en 1997 sur le Journal intime à la Bibliothèque municipale de Lyon ;

Elle participe à des manifestations culturelles en partenariat, comme le récent Festival du Journal intime (Paris, 2017) ;

Elle contribue à des actions de formation avec des enseignants ou à des activités autour de l'écriture autobiographique dans le monde scolaire comme les Journées de l'autobiographie à l'école qui se sont tenues entre 2000 et 2013 dans l'Académie d'Aix-Marseille, en partenariat entre l'APA et le rectorat.

Toutes ces activités donnent lieu à de **nombreuses publications** : la revue *La Faute à Rousseau*, revue de l'autobiographie, paraît trois fois par an, chaque numéro est organisé autour d'un dossier thématique, 76 numéros parus ; les *Garde-mémoire*, catalogue raisonné du fonds, parution annuelle, 16 volumes parus ; les *Cahiers de l'APA*, qui offrent une mise en valeur thématique du fonds (cahiers de relecture) ou rendent compte des activités des groupes locaux ou thématiques, 65 numéros parus.

L'APA entretient des relations avec des organisations développant des problématiques analogues dans divers pays européens et fait partie de l'EDAC (European Diary Archives and Collections).

Pour mener à bien ses tâches l'APA s'appuie sur le réseau de ses adhérents (un peu plus de 500 dans les dernières années) et l'engagement de ses bénévoles actifs (environ 80, dans les instances de l'association, dans ses groupes de lecture et dans ses groupes locaux), et enfin sur le travail d'une salariée à temps plein à Ambérieu, en charge de la gestion quotidienne de l'association, de la réception, de l'archivage et de la circulation des textes, ainsi que de l'accueil des visiteurs.

Les ressources qui lui permettent de mener à bien ses activités proviennent pour la plus grande partie, des cotisations et dons de ses adhérents ou amis, complétées par quelques subventions publiques, par les produits de la vente de ses publications ou d'autres prestations (conférences), par les ressources d'un fonds de dotation créé en 2016. Depuis quelques années les budgets de l'association font apparaître des déficits préoccupants. Une souscription exceptionnelle réalisée en 2015 a permis de reconstituer des réserves garantissant sa trésorerie pour un nombre limité d'années.

Les missions

Collecter et conserver à l'ère numérique

Collecte et conservation des documents autobiographiques inédits restent les objectifs premiers de l'APA

Objectif 1 : Enrichir le fonds

L'APA doit continuer à enrichir de façon continue son fonds, tant en documents anciens retrouvés qu'en documents contemporains, en manuscrits, tapuscrits ou documents autoédités. Elle doit mener des campagnes actives pour attirer vers elle de nouveaux déposants. Elle doit aussi réfléchir aux modalités selon lesquelles elle pourrait à l'avenir accueillir des documents conçus d'emblée avec des formats multimédias ou numériques.

Objectif 2 : Disposer d'une version numérique

Elle doit se préoccuper désormais de disposer d'une **version numérique des documents** et organiser de façon rationnelle et sécurisée la conservation et la sauvegarde de cette doublure numérique de son fonds.

Deux types de cas se présentent :

- a) Les documents récents, conçus par le biais d'un traitement de texte et existant donc d'emblée sous forme numérique. L'APA demandera désormais systématiquement aux nouveaux déposants de compléter leur envoi papier par la version numérique. Dès que son système d'archivage numérique sera au point elle engagera une campagne auprès des déposants antérieurs pour récupérer le maximum de versions numériques existantes.
- b) Les documents plus anciens dactylographiés, les manuscrits de tous ordres, anciens ou récents : l'APA devra s'engager dans la **numérisation** de ces documents, en commençant par ses manuscrits les plus anciens et les plus fragiles. Il s'agit là d'un chantier considérable et de longue haleine qui nécessitera d'être effectué de façon professionnelle et en s'appuyant sur des partenariats.

Objectif 3 : Assurer la conservation du fonds dans de bonnes conditions et le sécuriser à long terme

Depuis son déménagement le fonds est désormais conservé dans une salle d'archives bénéficiant de normes professionnelles ce qui en garantit une meilleure conservation. Mais les capacités d'accueil de ce local ne sont pas infinies : il convient donc que l'APA anticipe et explore des pistes diverses qui permettraient de garantir à terme la prolongation de son action et la sécurité de son fonds.

L'APA doit notamment initier dans cette perspective des rencontres avec des représentants de grandes institutions culturelles nationales afin d'explorer d'éventuelles possibilités de partenariat ou d'association à long terme.

Objectif 4 : Développer la dimension internationale de sa démarche

Les contacts entretenus avec des organismes en Europe, voire sur d'autres continents, qui développent des démarches analogues à la sienne doivent être développés et approfondis. L'APA devra notamment prendre toute sa part dans les initiatives de l'EDAC (European Diary Archives and Collections) dont elle est membre.

§§§

Valoriser et partager :

Les archives constituées par l'APA se veulent archives vivantes et c'est pourquoi l'APA attache une importance particulière à la valorisation et au partage des richesses que contient son fonds.

Objectif 5 : Mieux faire connaître le fonds

La rédaction d'échos des documents reçus par les groupes de lecture de l'APA, selon une procédure originale qui lui est propre, l'indexation des textes, la mise à disposition de ces échos et index par le biais des *Garde-mémoire* et d'un moteur de recherche sur le site internet de l'association sont des acquis importants. Il faut faire mieux connaître les ressources de ce fonds en menant une active politique de communication pour en présenter les richesses aux utilisateurs potentiels.

Objectif 6 : Dynamiser et pérenniser les relations avec les déposants :

Au-delà des échanges initiaux au moment du dépôt et de la rédaction de l'écho de lecture l'APA s'efforcera d'entretenir des relations suivies avec ses déposants. Elle pourrait, par exemple, organiser des rencontres autour des *Garde-mémoire* ou des Journées du déposant. De telles initiatives contribueraient à donner du sens à l'acte du dépôt au-delà de la simple conservation des textes et à combler l'écart entre déposants et futurs utilisateurs du fonds (chercheurs, documentaristes). Elles auraient pour effet d'associer durablement de plus nombreux déposants à la vie de l'association.

Objectif 7 : Promouvoir l'utilisation des ressources du fonds par les chercheurs

C'est en particulier auprès des chercheurs, spécialement en sciences humaines, qu'il faut faire porter l'effort de communication. Des travaux remarquables ont été réalisés ces dernières années en s'appuyant sur le fonds de l'APA et il est certain que bien d'autres chercheurs pourraient en bénéficier.

Objectif 8 : Faciliter l'accès aux documents sur place

Après une période délicate liée aux conséquences du déménagement qui ont entraîné une restriction de l'accueil des consultants sur place, il conviendra de faciliter celui-ci en améliorant les conditions d'accueil du public dans le nouveau local de l'association.

Objectif 9 : A terme rendre possible l'accès aux documents en ligne

C'est un objectif essentiel mais qui ne pourra se faire que très progressivement en fonction de l'avancée de la constitution des archives numériques de l'APA telles qu'évoquées dans l'objectif 2 et sous réserve naturellement de l'accord des déposants.

Objectif 10 : Partager les richesses du fonds au travers de ses publications

- a) En développant la relecture thématique des textes du fonds et la collection des Cahiers qui en résulte : ceux-ci permettent de montrer la richesse et la variété du fonds et constituent en eux-mêmes, par les présentations et mises en perspective des textes qui le composent un apport culturel et une contribution à la recherche.
- b) En mettant en avant dans chaque numéro de sa Revue un texte du fonds avec présentation et bonnes feuilles ;
- c) En envisageant, en partenariat avec un éditeur la publication de certains textes du fonds, présentant un intérêt historique, documentaire ou littéraire particuliers, dans une collection qui pourrait prendre le titre des *Inédits de l'APA*

§§§

Contribuer à la vie culturelle :

Les ressources du fonds de l'APA et les activités de ses membres contribuent à enrichir la vie culturelle

Objectif 11 : Développer et mieux relayer auprès des publics potentiels ses manifestations culturelles

L'APA doit continuer à organiser ses propres manifestations et réunions publiques rendant possible la rencontre et les échanges entre pratiquants ou amateurs d'écriture autobiographique, chercheurs, écrivains et artistes telles que le sont les *Journées de l'autobiographie*, les *Tables-rondes*, les *Matinées du Journal* en cherchant à y attirer des publics plus nombreux ;

Elle doit savoir s'associer à d'autres pour développer les manifestations en partenariat, tel que le récent *Festival du Journal Intime*, susceptibles de l'ouvrir à de plus larges publics ;

Enfin elle apportera son concours à des manifestations organisées par d'autres en les faisant profiter de son expertise et des richesses de son fonds, (conférences, lectures d'extraits de textes) sur des sujets donnés, comme cela a été le cas, par exemple, dans de nombreuses manifestations autour du centenaire de la Grande Guerre.

Objectif 12 : Faire de sa Revue un élément majeur et reconnu dans le champ culturel de l'autobiographie

La Faute à Rousseau, malgré sa qualité souvent saluée, connaît une diffusion limitée, essentiellement auprès des membres de l'association. Notre revue devrait au contraire être un élément moteur faisant connaître l'APA au-delà de ses cercles habituels, permettant d'attirer de nouveaux déposants et de nouveaux membres.

Cela passe :

- a) par une amélioration de sa présentation dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé ces dernières années ;

- b) par une place accrue dans son contenu à la présentation des richesses du fonds, qui est ce qui constitue sa spécificité et qui peut la distinguer d'autres revues culturelles ;
- c) par la recherche des moyens d'une extension raisonnée de sa diffusion.

Objectif 13 : Promouvoir son fonds comme support de création ou d'activités pédagogiques

L'APA doit promouvoir son fonds comme un support possible à la création, par exemple auprès de documentaristes, de troupes théâtrales, d'artistes dans tous les champs de la création.

Le fonds peut également être un support d'activités d'aide à l'écriture que ce soit dans le cadre d'ateliers d'écriture ou d'activités pédagogiques avec des adolescents, visant à favoriser leur rapport à l'écrit, la construction de leur identité et les transmissions intergénérationnelles.

Objectif 14 : Accorder une place particulière aux activités contribuant à développer du lien social

L'APA s'attachera particulièrement à apporter sa contribution à des actions visant à développer ou entretenir le lien social, par exemple auprès de publics scolaires défavorisés ou maîtrisant mal la langue, de populations immigrées en cours d'intégration, de personnes âgées en risque d'isolement.

Objectif 15 : Appuyer les initiatives décentralisées de ses adhérents

L'APA permet et favorise le fait que ses adhérents puissent se réunir en groupes locaux, pouvant prendre des initiatives diverses : écriture ou création dans le champ de l'autobiographie, ateliers d'écriture, ateliers de lecture, actions de promotion de l'association, activités avec du public extérieur. L'APA veillera à stimuler ces activités et à les promouvoir, dès lors qu'elles s'inscrivent dans les objectifs de l'association tels que formulés dans le présent projet associatif.

Les moyens et l'évaluation

Se doter d'une communication améliorée, obtenir une meilleure reconnaissance institutionnelle afin de conforter l'association à long terme

L'APA a besoin d'être mieux connue du grand public et de bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle insuffisante à ce jour.

Objectif 16 : améliorer ses moyens de communication

L'APA doit être mieux connue. Elle doit saisir toutes les occasions d'intervention sur les grands médias. Elle doit organiser une communication ciblée et systématique par le biais de communiqués de presse. Elle doit améliorer ses propres outils de communication grand public (site internet, lettre d'information mensuelle) et développer une présence active et régulière sur les réseaux sociaux.

Objectif 17 : renforcer sa présence et reconnaissance à Ambérieu

Au delà de la présence de son fonds et de son siège social à Ambérieu, l'APA doit renforcer sa présence dans la « capitale de l'autobiographie ». Pour cela elle doit entretenir et développer ses relations avec la municipalité, s'associer autant que faire se peut à des actions culturelles, pédagogiques ou sociales locales, renouer avec des manifestations en partenariat, comme avait pu l'être la semaine « Ecrire sa vie », enfin y tenir régulièrement, si possible une année sur deux, ses Journées nationales.

Objectif 18 : obtenir une meilleure reconnaissance institutionnelle nationale

Elle doit nouer et entretenir des relations avec les institutions ou grands établissements culturels, spécialement ceux qui sont concernés par la conservation et l'archivage, afin de faire reconnaître à sa juste valeur la contribution de service public qui est la sienne dans ce domaine. Elle doit se tourner tout particulièrement vers le Ministère de la Culture avec lequel il conviendrait qu'elle établisse des liens réguliers et de haut niveau. Ceci contribuera à améliorer sa reconnaissance institutionnelle, ce qui est un gage pour la sécurisation de son fonds et le maintien de son action à long terme.

Elle pourrait ainsi envisager de relancer la procédure d'attribution du statut d'utilité publique qui lui a été refusé par le passé alors que ce qu'elle accomplit justifierait pleinement un tel statut.

Objectif 19 : Se doter d'un Conseil d'orientation :

Afin d'optimiser l'usage des ressources de son fonds, l'APA s'efforcera de se doter d'un Conseil d'orientation. Celui-ci, composé de chercheurs issus de diverses branches des sciences humaines et/ou des études littéraires, d'archivistes ou de documentalistes, représentants du monde culturel, membres de l'association ou sympathisants, serait chargé de suivre le développement du fonds et de promouvoir son utilisation. Il pourrait aider l'association à renforcer le caractère scientifique de sa démarche. Son autorité contribuerait également à la meilleure reconnaissance institutionnelle de l'APA, telle que préconisée dans l'objectif précédent.

Objectif 20 : vers une association confortée dans un lieu fédérateur

Cette reconnaissance institutionnelle améliorée devrait peser pour qu'à moyen terme l'association puisse disposer d'un local avec un personnel salarié suffisant, susceptible d'accueillir son fonds lorsque l'espace possible aux archives municipales d'Ambérieu sera saturé et de fédérer ses diverses activités. On ne peut préjuger aujourd'hui des formes d'une telle structure, celle-ci dépendant des partenariats qui seront noués, mais on pourrait s'inspirer de modèles tels que, par exemple, celui de *La Maison des Ecrivains et de la Littérature*.

§§§

Animer la vie associative et développer les ressources humaines

L'action de l'APA repose sur le travail bénévole de ses adhérents et sur l'engagement et la compétence de sa salariée.

Objectif 21 : animer la vie associative

La spécificité de l'APA en tant qu'association est de regrouper des personnes qui l'ont rejointe avec des motifs différents : auteurs de textes ou déposants, amateurs et lecteurs d'autobiographie, chercheurs... Elle doit développer son réseau d'adhérents, animer la vie associative avec le souci de répondre aux attentes de ses divers publics et de dynamiser au mieux les interactions entre eux.

Objectif 22 : développer le bénévolat

L'APA doit s'efforcer de dynamiser, de structurer, de former un nombre croissant de bénévoles aux profils variés sans lesquels ne pourraient être atteints les objectifs ambitieux qu'elle se donne.

Ces bénévoles pourraient apporter leur contribution aux instances statutaires, aux groupes de lecture ou de relecture, aux groupes locaux, à divers groupes de travail techniques existants ou à créer, notamment dans le domaine de la communication, du suivi financier, de la recherche de fonds.

Objectif 23 : Gérer au mieux le départ à la retraite de la salariée et son remplacement

La période qui s'ouvre va être marquée par le départ à la retraite de la chargée de mission salariée de l'APA à Ambérieu. Engagée depuis 2000, d'abord à mi-temps puis à temps plein depuis 2008, elle est un élément essentiel à la gestion quotidienne de l'association et du fonds. Sa très bonne connaissance du contenu du fonds lui permet également d'orienter avec compétence les chercheurs et autres utilisateurs. La rédaction de la fiche de poste de son (sa) futur(e) remplaçant (e), son recrutement et sa formation constituent des enjeux décisifs pour l'APA. Il sera certainement nécessaire que la personne recrutée puisse travailler au moins quelques mois en tandem avec l'actuelle salariée, il conviendra de rechercher la formule la mieux adaptée (contrat d'apprentissage, stage de formation, double mi-temps).

§§§

Retrouver des finances équilibrées

Depuis quelques années le budget de l'APA s'inscrit régulièrement en déficit. Cette situation ne peut persister indéfiniment. Il est donc essentiel que l'APA se donne les moyens de retrouver au cours des années à venir des finances équilibrées.

Objectif 24 : Maintenir la gratuité des prestations de base de l'APA

Pour autant l'APA n'envisage pas de revenir sur la gratuité des prestations qui constituent le cœur de son activité et qui, de son point de vue, constituent une mission de service public : le dépôt des textes, leur archivage et conservation, la rédaction des échos, la mise à disposition des textes et l'accueil des consultants sur place resteront entièrement gratuits.

Cette gratuité de principe n'est pas incompatible avec un appel au soutien. L'APA ne manquera pas d'inviter avec force les personnes qui bénéficient de ses prestations à la soutenir par des dons libres ou par l'adhésion à l'association. Elle se dotera pour cela de documents ciblés en direction des divers utilisateurs rappelant le coût des prestations offertes.

Objectif 25 : Réduire certaines dépenses

Pour l'essentiel les dépenses de l'APA sont incompressibles : cependant certaines économies pourraient être faites en améliorant nos procédures de gestion. Un suivi des dépenses au plus près doit être effectué afin de repérer les points sur lesquels une rationalisation des pratiques, la mise en place de systèmes automatisés (par exemple le développement du prélèvement automatique des cotisations), le recours accru à des procédures dématérialisées (par exemple l'utilisation des versions numérisées des textes) pourraient constituer des sources d'économie non négligeables.

Objectif 26 : Développer les ressources propres de l'association : cotisations, dons, ventes de produits et services

- La stabilisation puis l'augmentation du nombre d'adhérents cotisants est essentielle et doit être recherchée par tous les moyens. Les ressources produites par les adhésions pourraient être significativement développées en augmentant la part des adhérents qui versent des cotisations de soutien, il faudra donc développer les outils facilitateurs comme le prélèvement mensuel et mener des campagnes dans ce but ;
- Pour certains projets particuliers il faudra se donner les moyens de développer des campagnes d'appel à donation spécifiques en s'appuyant sur les réseaux sociaux et le financement participatif ;
- Les ventes de publications devront être développées en s'assurant qu'aucune d'entre elles ne s'effectue à perte ;
- Les prestations publiques de l'APA ou de ses adhérents (conférences, séances de lecture de textes tirés du fonds) faites au bénéfice d'organismes d'événements extérieurs à l'association, devront donner lieu, sauf exception dûment justifiée, à rémunération reversée à l'APA.

Objectif 27 : Mettre en œuvre une politique active de recherche de subventions et de mécénat

Les ressources propres de l'APA ne peuvent évidemment suffire à la réalisation de ses objectifs. Il est absolument impératif qu'elle puisse obtenir des financements ou trouver des partenariats extérieurs conséquents, notamment pour initier et mener à bien le chantier essentiel de la numérisation de son fonds.

- Dans un contexte de baisse générale des subventions publiques, elle doit néanmoins continuer à solliciter activement les décideurs, municipaux, départementaux, régionaux ou nationaux comme les diverses agences parapubliques qui interviennent dans son champ d'activité.
- Elle doit également se tourner résolument vers le mécénat privé et les Fondations visant à financer les actions culturelles ou sociales montées par entreprises ou de grands groupes. Il s'agit d'obtenir des financements tant pour des activités ou projets ponctuels comme par exemple une manifestation culturelle précise ou une publication particulière mais aussi de trouver des partenaires qui s'engageraient plus structurellement avec l'APA par exemple pour contribuer au financement du travail d'archivage ou à la numérisation du fonds.
- Enfin elle doit promouvoir le *Fonds de dotation Ariane Grimm pour l'autobiographie* afin d'attirer vers lui dons et legs dont les produits contribueront notamment au financement des actions de l'APA

§§§

Evaluer la mise en œuvre du projet

Le projet doit être suivi et évalué au fil de son déroulement.

Objectif 28 : Se doter d'outils permettant l'évaluation de la mise en œuvre du projet

La réalisation des objectifs mis en avant dans ce projet comme des difficultés rencontrées doivent être analysées et évaluées tout au long des années de sa mise en œuvre.

Dans ce but l'APA

- Mettra au point des indicateurs permettant le suivi au jour le jour de son fonctionnement, notamment sur le plan de sa gestion comptable ;
- Soumettra deux fois par an à son Conseil d'administration un plan d'action indiquant sur tout ou partie des objectifs les priorités du semestre à venir, les actions à mener, les personnes en charge de les conduire et les résultats espérés ;
- Fera un point d'étape sur la mise en œuvre du projet à l'occasion de l'Assemblée Générale du printemps 2021.